



302 JOLIS COLIS DISTRIBUÉS AUX AÎNÉS !  
ELUS, MEMBRES DU PERSONNEL MUNICIPAL ET REPRÉSENTANTS DU CCAS  
SONT ALLÉS À LA RENCONTRE DE NOS AÎNÉS, ÂGÉS D'AU MOINS 68 ANS,  
AFIN DE LEUR SOUHAITER DE BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE  
ET DE LEUR REMETTRE LEUR COLIS OFFERT PAR LA MUNICIPALITÉ



"POURQUOI CHERCHER PLUS LOIN", UN VOLÉ DE L'ÉMISSION, TOURNÉE EN  
PARTIE À MONS-EN-PÉVÈLE, A ÉTÉ DIFFUSÉ SUR FRANCE 3 FIN NOVEMBRE.  
LES IMAGES DE CET ÉPISODE SONT REMARQUABLES !  
CERTAINES, AÉRIENNES, ONT ÉTÉ TOURNÉES À L'AIDE D'UN DRONE.  
DVD DISPONIBLE, EN PRÊT, À LA MÉDIATHÈQUE.



MIDI EN FRANCE LE PARIS-ROUBAIX : SOUS LES PAVÉS, LA PASSION

UN REPORTAGE SUR LE PARIS-ROUBAIX DIFFUSÉ SUR FRANCE 3,  
EN DÉCEMBRE, DANS L'ÉMISSION MIDI EN FRANCE EMMÈNE LE SPECTATEUR  
SUR LES PAVÉS DE MONS-EN-PÉVÈLE

VOIR LE REPORTAGE : [HTTP://WWW.FRANCE3.FR/EMISSIONS/MIDI-EN-FRANCE/CHRONIQUES/ROUBAIX-SUIVEZ-LE-GUIDE-DE-MARDI-2\\_287699](http://www.france3.fr/emissions/midi-en-france/chroniques/roubaix-suivez-le-guide-de-mardi-2_287699)



UNE PARTIE DU VILLAGE A ÉTÉ PLONGÉE DANS L'OBSCURITÉ AU MOMENT  
DES FÊTES SUITE À UN VOL DE CÂBLES ÉLECTRIQUES !  
NOUS AVONS FAIT LE NÉCESSAIRE POUR QUE TOUT RENTRE DANS L'ORDRE  
DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS



LA TRADITIONNELLE EXPO-VENTE DU PÉVÈL' CLUB  
S'EST DÉROULÉE EN OCTOBRE.



ORGANISÉE À TEMPLEUVE, LA CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX  
DU CONCOURS PHOTO DE L'OFFICE DE TOURISME A MIS À L'HONNEUR  
UNE FAMILLE DE MONS-EN-PÉVÈLE. FÉLICITATIONS !  
CATÉGORIE ADULTES : 1<sup>ER</sup> LOT, CORALIE POUGET, "POINT DE VUE IMPROVISÉ".  
CATÉGORIE ENFANTS : 3<sup>ÈME</sup> LOT, LISA POUGET, 7 ANS,  
"PAYSAGE À TRAVERS LES RAYONS".



DOSSIER  
VISITE au CŒUR du CHÂTEAU... d'EAU  
> Un spectacle saisissant !

P14  
>15

En pages centrales :  
Le CALENDRIER  
des FÊTES  
à détacher

A découvrir dans ce numéro :

Photo : Cyrille LEMAIRE



P8 MUNICIPALITÉ

> Cérémonie des vœux



P11 PATRIMOINE

> Notre église en péril



P17 ASSOCIATIONS

> En avant 2015 !



# EDITO



A l'heure où les crayons répondent aux armes, je prends le mien pour écrire :

"Nous sommes tous Charlie !"

Derrière ce cri de ralliement, nous devons dénoncer ces crimes odieux, nous lever contre toutes formes d'obscurantismes afin de défendre nos valeurs républicaines et la liberté d'expression.

Dans une période où notre société est confrontée à des tensions, des peurs justifiées ou non, nous devons, sans stigmatiser, dépasser nos convictions politiques ou religieuses pour nous rassembler autour de nos valeurs républicaines : la liberté, l'égalité et la fraternité.

La transition est difficile. Pour autant, la vie continue...

Je vous adresse, en mon nom, au nom du Conseil Municipal et de l'ensemble du personnel communal, tous nos vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour cette nouvelle année.

Lors de la cérémonie des vœux (pages 8 à 10), le Conseil Municipal a dressé le bilan des nombreuses actions menées en 2014 et évoqué quelques perspectives pour 2015. Le projet urbain, à l'arrière de la Mairie, sera, sans nul doute, le projet phare du mandat. Mais déjà d'autres difficultés approchent. Notre église est en péril et il faudra nous unir, nous mobiliser pour sauver (page 8) notre patrimoine.

A propos de patrimoine, nous vous invitons à visiter notre château d'eau en lisant les pages 14 et 15.

Conservez bien le calendrier annuel des festivités 2015 (détachable, au cœur de ce numéro, pages 12 et 13), notre mémo culturel semestriel, et la plaquette des RCP afin de ne rien manquer.

Bonne lecture !

*Eric Momont*

**Eric Momont**  
Vice-président de la communauté de communes Pevèle Carembault



# A vos AGENDAS !

**Dimanche 1<sup>er</sup> février**  
La Municipalité accueille les nouveaux Pevélois  
> Cense abbatiale

**Samedi 7 février**  
Repas dansant organisé par l'Association des Parents d'Elèves  
> Salle des fêtes

**Vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 mars**  
Exposition organisée par le Syndicat d'Initiative  
> Cense abbatiale

**Samedi 14 mars**  
Rencontres Culturelles en Pevèle  
Le moulin à histoires  
> Salle des fêtes - 16h

**Samedi 14 mars**  
Tremplin des créateurs organisé par Mons 2004  
> Cense abbatiale

**Dimanche 15 mars**  
Transpévèloise organisée par le Team VTT Pays de Pevèle  
> Salle des fêtes

**Jeudi 19 mars**  
Commémoration organisée par la FNACA et la municipalité  
> Monument aux morts / Cense abbatiale

**Dimanche 22 mars**  
Banquet de la FNACA  
> Salle des fêtes

**Dimanche 22 mars**  
**Elections départementales - 1<sup>er</sup> tour**  
> Mairie

**Samedi 28 mars**  
Souper spectacle organisé par l'Amicale Laique  
> Salle des fêtes

**Samedi 28 et dimanche 29 mars**  
Journées européennes des Métiers d'Art  
> Médiathèque

**Dimanche 29 mars**  
**Elections départementales - 2<sup>nd</sup> tour**  
> Mairie

Retrouvez l'ensemble des fêtes et événements de la commune en pages centrales !

CHÂTEAU D'EAU NON ! AU PROJET DE LIGNE THT

107 MÈTRES GARE DEUX VILLES MONS IN PABULA JONCQUIÈRE GRÈS DE PÈVE  
PÉTRIE ARBRES VOYETTES VOIE VERTE ÉCOLE STÈLE DE LA PAIX

CINÉ-SOUPÉ **EAU BONNE ANNÉE 2015** OFFRANDE MONT PAIX

CALME VINCOURT PLUS PÉVÈLE LA VIE !

PACKS ÉTÉ **MONS-EN-PÉVÈLE** WACCA PATRIMOINE WACCA LIZEZ MONS-EN-NOUVELLES SECMONT

MAIRIE FONTAINE SAINT-JEAN MÉDIATHÈQUE JEHAN DE LA POTERIE

CLOCHER **MEILLEURS VŒUX** VERSAILLES PATRIMOINE WACCA LIZEZ MONS-EN-NOUVELLES SECMONT

VERGERS **SANTÉ** CHLORO-VILLE CHEVAL MARQUE

PAVÉS **BONHEUR BIEN ÊTRE** BRUGEOIS

PP BALADES VACQUERIE NOTRE DAME DE LA POTERIE

CHAPELLES ÉGLISE SAINT-JEAN BAPTISTE

PARIS-ROUBAIX MOULIN CARRIÈRE MONTUS SALLE DES BATAILLES BRUGEOIS

BATAILLE DU 18 AOÛT 1304 LÉGENDE DU PAS ROLAND HEURE DU CONTE

OFFICE DE TOURISME EN PÉVÈLE CAREMBAULT AGRICULTURE



Mairie de Mons-en-Pévèle

Eric MOMONT, Maire de MONS-en-PÉVÈLE,  
le Conseil Municipal et le personnel communal de MONS-en-PÉVÈLE  
vous souhaitent une très belle année 2015 !



# SOMMAIRE

- > En bref... en bref... en bref..... pages 3 et 4
- > Nouvelles du WEB..... page 4
- > Compte rendu des Conseils Municipaux..... pages 5 à 7
- > Cérémonie des vœux..... pages 8 à 10
- > Patrimoine : Notre église en péril..... page 11
- > Calendrier des fêtes 2015..... pages 12 et 13
- > Dossier : Visite au cœur du château... d'eau..... pages 14 à 16
- > Vie associative..... pages 17 à 20
- > Communiqués..... page 21
- > Médiathèque et Salle des batailles..... pages 22 et 23



**Mons-en-nouvelles n°28 - Janvier 2015**  
 Responsable de publication : Eric Momont, Maire.  
 Responsable de rédaction : Cyrille Lemaire.  
 Rédaction : Cyrille Lemaire, Eric Momont, Charles Denaison, Ségolène Delzenne, Marie-Laure Geay, Monique Boone, Anne-Marie Defief, OTPC, Présidents d'association, etc...  
 Photos : Cyrille Lemaire (sauf mention contraire).  
 Mise en page : YEEPI Conception graphique - contact@yeeppi.fr  
 Tirage : 1000 exemplaires.  
 Distribution : Conseil Municipal - I.P.N.S. - ne pas jeter sur la voie publique.  
 Contacts : cyrille.lemaire@wanadoo.fr ou sdelzenne@mairie-monsenpevele.fr  
 Autres contacts sur : www.mairie-monsenpevele.fr



Flashcode web



# En BREF... En BREF... En BREF... En BREF... En



En 2015, la 61<sup>ème</sup> édition de la course passera, à nouveau, par notre village

## Devenez signaleur pour les 4 jours de Dunkerque

Les "4 jours de Dunkerque" emprunteront, à nouveau, les côtes et pavés de Mons-en-Pévèle le mercredi 6 mai 2015. Il s'agira de la première étape de la course : Dunkerque - Orchies, 182 km.

Les organisateurs de la course travaillent, de concert, avec la Municipalité afin de garantir la sécurité des cyclistes et spectateurs. Contribuez à la réussite de la course en devenant signaleur !

Vous êtes passionné ou intéressé, contactez Alain COURSELLE au 03 20 59 21 10 ou [acourselle@mairie-monsenpevele](mailto:acourselle@mairie-monsenpevele)

## RECENSEMENT de la POPULATION à MONS-EN PÉVÈLE

Entre le 15 janvier 2015 et le 14 février 2015, quatre agents recenseurs se présenteront à votre domicile pour vous faire remplir un formulaire de déclaration de la population. C'est confidentiel.

Les données seront exploitées par l'INSEE dans les règles en vigueur de l'utilisation des données privées. Le recensement est important car c'est le chiffre retenu pour calculer les dotations de l'Etat nécessaires pour développer les projets de la ville.

Pour en savoir plus : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



## SUPPORTEZ le BCO !

Partenaire du Basket Club d'Orchies, la Mairie vous invite aux matchs de la saison 2014/2015. Quinze places par match à retirer en Mairie, au plus tard, la veille du match.

Renseignements : Alain COURSELLE : [acourselle@mairie-monsenpevele.fr](mailto:acourselle@mairie-monsenpevele.fr)



## MONS-en-PÉVÈLE DIPLÔMÉ !

"Mons-en-Pévèle est un haut lieu de Paris-Roubaix depuis quasiment 60 ans. De nombreux faits d'armes s'y sont produits sur ses pavés si sélectifs. L'association des Amis de Paris-Roubaix est heureuse et fière de compter Mons-en-Pévèle parmi ses villes et villages partenaires."

François DOULCIER  
Président des Amis du Paris-Roubaix

**L'info éco ! Quoi de neuf sur la commune ?**

Nous souhaitons tous nos vœux de réussite à l'entreprise qui vient de voir le jour :

**MON CUISINISTE**  
Xavier BERNARD

**Descriptif :** conception à domicile de votre projet de cuisine. Simulation en 3D. Possibilité de visiter le showroom sur rendez-vous téléphonique.

**Adresse :** 726 rue Saint Jean  
Mons-en-Pévèle

**Portable :** 06 31 56 69 75

**Site internet :** [moncuisiniste.fr](http://moncuisiniste.fr)



**@ Nouvelles du WEB**

**A découvrir dans la partie photos des événements de notre site :**

**4<sup>ème</sup> Mountain Bike Pévèl'Tour**  
Mons-en-Pévèle, Terre de VTT  
Week-end des 13 et 14 septembre 2014

**Exposition avec le Syndicat d'Initiative**  
3 artistes à découvrir à la cense  
Week-end des 19, 20 et 21 septembre 2014

**Réception des Brugeois Flamands et Pévèlois...**  
des relations au beau fixe !  
Dimanche 28 septembre 2014

**Concert à la salle des fêtes**  
Simon Colliez  
Samedi 27 septembre 2014

**La Saint Hubert célébrée dans la tradition** grâce au Syndicat d'Initiative  
Dimanche 5 octobre 2014

**Commémoration de l'armistice**  
Devoir de mémoire  
Mardi 11 novembre 2014

**Mons-en-Pévèle sur FRANCE 3 !**  
POURQUOI CHERCHER PLUS LOIN  
Dimanche 23 novembre, 11h25

**Projet de ligne THT - simulation 3D**  
Restons tous mobilisés !  
Le 14 octobre dernier...

**Concours photo de l'Office de Tourisme**  
Une famille Pévèloise à l'honneur !  
Samedi 22 novembre 2014

**Mois du film documentaire**  
Sur les traces des batailles  
Vendredi 28 novembre 2014

**Une partie du village dans l'obscurité**  
Vols de câbles électriques !  
Ces dernières semaines...

**Eglise... Attention...**  
Travaux de mise en sécurité  
Décembre 2014



**ABONNEZ-VOUS à la NEWSLETTER de la MAIRIE !**  
Pour la recevoir, il suffit d'en faire la demande à l'adresse suivante : [sdelzenne@mairie-monsenpevele.fr](mailto:sdelzenne@mairie-monsenpevele.fr)

**Colis des aînés 2014**  
Une distribution conviviale !  
Mercredi 17 décembre 2014

**Spectacle de Noël de la médiathèque**  
En attendant Noël...  
Mercredi 17 décembre 2014

**Cette rubrique est régulièrement mise à jour. Découvrez d'autres articles et photos sur :**  
[www.mairie-monsenpevele.fr](http://www.mairie-monsenpevele.fr)

**Office de Tourisme en Pays de Pévèle**  
Vous êtes artiste (peintre, dessinateur, photographe, etc.) ou collectionneur (affiches, cartes postales, etc.), vous pouvez exposer à l'OTPC en 2015.  
**OTPC**  
50, place du 19 Mars 1962  
Mons-en-Pévèle (59246)  
Tél : 03 20 34 72 65  
[tourisme@pevelecarembault.fr](mailto:tourisme@pevelecarembault.fr)  
**Ouvert :** Mercredi : 14h-17h  
Jeudi : 10h-12h30 et 14h-17h  
Vendredi : 10h-12h30  
Samedi : 9h-12h30



Eric MOMONT et ses conseillers étudient les questions à l'ordre du jour

**CONSEILS MUNICIPAUX des 26 septembre, 24 octobre et 5 décembre 2014**

**> Appel d'offres : approvisionnement en gaz naturel**

L'assemblée est informée que les tarifs réglementés de vente du gaz naturel pour les consommateurs non domestiques seront progressivement supprimés à partir de cette année 2014, conformément aux dispositions figurant à l'article 25 de la loi relative à la consommation, modifiant l'article L.445-4 du code de l'énergie.

Cette suppression se déroulera en trois étapes et deviendra effective selon le seuil de consommation conformément au calendrier suivant :

- **au 19 juin 2014**, pour les consommateurs non domestiques raccordés au réseau de transport,
- **au 31 décembre 2014**, pour les consommateurs non domestiques consommant plus de 200 000 kWh/an,
- **au 31 décembre 2015** pour les consommateurs non domestiques consommant plus de 30 000 kWh/an

La suppression légale des tarifs réglementés de vente de gaz entraînera, mécaniquement, la caducité des contrats de fourniture de gaz, en cours, au tarif réglementé. En conséquence, il faudra choisir et signer, avant l'échéance, un nouveau contrat en offre de marché avec le fournisseur de notre choix.

Conformément à l'article L441-4 du code de l'énergie, il est possible de quitter les tarifs réglementés de vente de gaz pour un contrat en offre de marché, à tout moment, sans préavis (hors délais liés aux démarches nécessaires auprès des distributeurs) et sans frais de résiliation.

La signature d'un nouveau contrat avec le fournisseur de notre choix mettra fin automatiquement à notre contrat de fourniture de gaz au tarif réglementé, sans que nous ayons besoin de le résilier préalablement et sans interruption de fourniture. Par contre, dans un

contrat en offre de marché, les paramètres de l'offre sont librement fixés par les fournisseurs de gaz.

La commune a consommé, en 2013, sur l'ensemble des 3 sites un total de 659 355 KWH. Il convient donc de respecter les dispositions ci-dessus énumérées.

A cet effet, un appel d'offres a été réalisé suivant la procédure adaptée de l'article 28 du code des marchés publics, avec négociation. Pour information, la commune de Mons en Pévèle a pour fournisseur actuel GDF/SUEZ et le montant total des factures de l'année 2013 s'élève à 36 297,13 € HT.

Les critères retenus pour choisir l'offre la mieux disante sont : l'offre dont le montant du budget annuel prévisionnel sera le plus avantageuse, en tenant compte de l'incidence d'un prix ferme offert.

La commission d'appel d'offres a eu lieu le mercredi 17/09/2014. 4 offres ont été remises en mairie.

2 offres ont été remises par TOTAL ENERGIE GAZ :  
La 1<sup>ère</sup> du service commercial de Saint Priest avec budget annuel TTC de 34 269,74 €, avec une remise exceptionnelle de 940,55 € et un prix ferme sur 48 mois.

La 2<sup>ème</sup> du service commercial de La Garenne Colombes avec budget annuel de 32 847,93 € TTC et un prix ferme sur 48 mois.

EDF n'a pas offert un budget annuel mais un prix de 45,90 € du Mgw/h et un prix ferme sur 36 mois.

ANTARGAZ a offert un budget annuel TTC de 27 730,51 € et un prix ferme sur 24 mois. Une erreur est constatée sur le calcul du budget (consommation de base reprise non conforme) La commission demande aux soumissionnaires de préciser leur offre sur la base d'un prix ferme sur 48 mois et l'établissement d'un budget annuel établi à partir des consommations annuelles reprises au règlement de consultation.

La commission d'appel d'offres s'est réunie de nouveau le mercredi 24/09/2014 à 14h00. Après analyse des offres il apparaît que la société la mieux disante est : TOTAL ENERGIE GAZ La Garenne Colombes pour un budget annuel HT de 27 644,91 €, soit un montant TTC de 32 836,40 €.

**Le conseil municipal décide d'entériner la décision de la commission d'appel d'offres réunie les mercredis 17 et 24 septembre 2014 et d'autoriser monsieur le maire à signer toutes les pièces inhérentes à l'attribution de ce marché à TOTAL ENERGIE GAZ - immeuble Nova - 71 boulevard National - CS 20004 - 92257 LA GARENNE COLOMBES CEDEX**

**> Signature de la convention avec l'association "Les rencontres audiovisuelles" pour l'organisation du "Ciné-Soupe" - Édition 2015**

Il est exposé à l'assemblée que l'association "Les Rencontres Audiovisuelles" organise un programme itinérant de courts Métrages appelé "Ciné-Soupe" dans le but de soutenir la diffusion du court métrage et l'éducation des publics à l'image.

L'association propose, moyennant une participation de 900 € à la commune, de faire une étape à Mons-en-Pévèle le vendredi 3 avril 2015 à 20h30. De plus, les élèves de l'école primaire assisteront à une séance scolaire, l'après-midi.

**Le conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention avec l'association "Les rencontres audiovisuelles" pour un "Ciné-Soupe", en avril 2015, et de verser une subvention de 900 € à ladite association.**



# Compte rendu des Conseils Municipaux

## > Convention avec le SERMEP : travaux d'enfouissement des réseaux rue du Moulin

L'assemblée est informée que dans le cadre des travaux de rénovation de la rue du Moulin, la commune a sollicité l'intervention du SERMEP (syndicat d'électrification de Mons-en-Pévèle) pour assurer le financement des travaux d'enfouissement des réseaux de la rue du Moulin.

Comme il est d'usage pour ce type de réalisation, le SERMEP demande à la commune de signer une convention qui définit le financement de ces travaux.

Le coût global des travaux est de 312 649,62€ TTC qui seront payés directement par le SERMEP aux entreprises concernées par la réalisation des travaux.

Répartition du financement :

- Subvention du FACE : 111 342,82 €
- Part à la charge de la commune : 56 864,79 €
- Part à la charge du SERMEP : 144 442,01 €

**Le conseil municipal décide d'autoriser monsieur le maire ou l'adjoint à signer la convention avec le SERMEP et de verser au SERMEP la part communale du projet à hauteur de 56 864,79 €.**

## > Convention IMERYS : subvention pour remplacement des tuiles du toit de la Cense Abbatiale

L'assemblée est informée que la commune va entreprendre, cette année, la rénovation de la toiture de la Cense Abbatiale, du côté du Pas Roland, car elle est fort exposée au vent et à la pluie. Les tuiles actuelles, de type flamande, sont anciennes et tiennent difficilement en place, ce qui peut engendrer des désordres en toiture et entraîner, à terme, des entrées d'eau préjudiciables, notamment au niveau de la *Salle des batailles*.

La commune a pris contact avec IMERYS, fabricant de tuiles, pour connaître les modalités d'une participation financière aux travaux de rénovation.

Après une visite sur place pour évaluer l'intérêt du chantier et définir l'impact que ces travaux pourraient avoir sur l'image de marque de la société IMERYS, une subvention a été accordée à la commune couvrant le montant d'achat des tuiles.

Pour permettre la prise en charge de la facture d'achat des tuiles la société IMERYS propose de signer une convention de mécénat avec "TERRE, NATURE ET SOLIDARITE", fonds de dotation de la société IMERYS TC, qui a pour objet de définir les conditions dans lesquelles TERRE, NATURE ET SOLIDARITE accepte de soutenir le Projet en finançant des produits finis tels que des tuiles et accessoires pour un montant de 3 181 euros TTC.

**Le conseil municipal décide d'autoriser monsieur le maire à signer la Convention constitutive de groupement de commandes relative à la passation de ce marché de services.**

## > Convention avec le Département pour le réaménagement du rond point du giratoire RD120/RD954

L'assemblée est informée qu'il est nécessaire de réaménager le rond-point, au niveau du giratoire, entre la RD 120 et la RD 954, pour améliorer qualitativement l'entrée de notre commune.

La partie centrale du rond-point sera recouverte d'ardoises et quatre bacs seront disposés en cercle. Des plantations sont prévues. L'estimation des travaux est de 13 000 € TTC et leur réalisation est programmée pour octobre-novembre 2014.

Les travaux seront réalisés sur un terrain départemental, il convient donc de solliciter une convention auprès du département du Nord pour réaliser ces travaux.

**Le conseil municipal décide d'approuver le projet de réaménagement du rond-point et d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter auprès du département la signature d'une convention autorisant le réaménagement du rond-point entre la RD 120 et la RD 954 et précisant que l'entretien des aménagements réalisés sera assuré par la commune.**

## > Versement d'une subvention au profit de l'association de défense du berceau de la marque

Monsieur le maire donne lecture au conseil municipal de la demande de subvention de l'association de défense du berceau de la marque qui oeuvre dans les domaines de l'environnement et notamment sur le projet de la ligne THT. En effet, l'association indique qu'elle a besoin de s'appuyer sur des avis, des études d'experts reconnus tant sur le plan technologique et juridique. Or, la sollicitation d'experts a un coût et l'association demande une subvention d'environ 3000 euros pour permettre la poursuite dans le soutien de la défense de notre territoire.

Monsieur le maire propose de retenir le montant forfaitaire d'un euro par habitant (chiffres DGF 2014), soit une subvention de 2176 euros. **Le conseil municipal décide de verser une subvention de 2 176 euros.**

## > Mission de mise en sécurité du clocher de l'église

L'assemblée est informée de l'évolution de la dégradation de l'église. Afin d'évaluer les risques éventuels et l'étendue des travaux à réaliser, une étude diagnostique de l'état de l'église a été confiée au Cabinet JAMAIN, spécialiste de ce type d'étude.

L'étude a été remise le 26/09/2014 et sa conclusion a été jugée préoccupante par Monsieur le Maire.

Les priorités suivantes ont été définies par le cabinet JAMAIN :  
Mise en sécurité des maçonneries instables et hautement désorganisées,

Réalisation d'une étude géotechnique pour analyser les causes des désordres dans la maçonnerie (fissures dans les contreforts notamment),

Réalisation d'analyses mycologiques sur les bois de charpente,

Changement de la couverture côté Mérignies avec restauration de la charpente,

Restauration des maçonneries extérieures.

L'ingénieur du cabinet JAMAIN qui a réalisé le diagnostic a été reçu par Monsieur le Maire et confirmation a été donnée de mettre en sécurité rapidement le clocher car l'église n'a pas de recul par rapport à la chaussée. Cela entraîne un risque important de chutes de pierres pour les personnes qui entrent dans l'église, mais aussi pour les usagers de la rue. Il est proposé à l'assemblée de confier au Cabinet JAMAIN une mission de mise en sécurité du clocher de l'église et de prévoir une intervention très rapide.

L'intervention du Cabinet JAMAIN consistera en une auscultation des désordres et de l'ensemble des pierres, avec annulation de toutes instabilités locales.

Elle sera réalisée par un Ingénieur-conseil hautement spécialisé dans le comportement du bâti ancien et des églises.

Le rôle du Cabinet JAMAIN, seul décideur technique, et donc responsable des opérations, aidé de la dextérité d'un maçon spécialisé sur l'Eglise sera de réaliser notamment (liste non exhaustive) :

- la purge des pierres à l'outil : suppression maîtrisée quantitativement des parties altérées,
- la vérification de la stabilité de tous les éléments, notamment les pierres de couronnements,
- la dépose des éléments instables,
- le scellement (mise en place de goujons, broches, et agrafes...) et toute action qui s'imposerait pour la sécurité des passants,
- le renforcement des éléments déstabilisés,
- étalement de certaines structures si nécessaire...

Ainsi la mission confiée au Cabinet JAMAIN, plus qu'une simple purge des pierres de notre église, sera le fruit d'un véritable travail de réflexion sur la structure, sous son entière responsabilité, sans détruire inutilement les éléments récupérables, de façon à ne pas alourdir le coût de travaux de restauration à venir.

Un rapport sera réalisé au terme de l'intervention, avec attachements photographiques à l'appui, synthétisant les maux rencontrés et les travaux réalisés.

Le montant de cette prestation est de 35 282 euros TTC.

Compte tenu de l'urgence de réaliser ces travaux, il est proposé de signer le marché en application de l'article 35 du code des marchés publics : « Peuvent être négociés sans publicité préalable et sans mise en concurrence les marchés conclus pour faire face à une urgence impérieuse résultant des circonstances imprévisibles pour le pouvoir adjudicateur et n'étant pas de son fait, et dont les conditions de passation ne sont pas compatibles avec

les délais exigés par les procédures d'appel d'offres ou de marchés négociés avec publicité et mise en concurrence préalable, notamment les marchés conclus pour faire face à des situations d'urgence impérieuse liées à une catastrophe technologique ou naturelle »

**Le conseil municipal décide d'autoriser monsieur le maire ou l'adjoint à signer le marché pour un montant de 35282 euros TTC.**

## > MOTION AMF : motion de soutien à l'action de l'AMF (Association des Maires de France) pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat

Les collectivités locales, et en premier lieu les communes et leurs intercommunalités, risquent d'être massivement confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle. Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros qui sera décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'Etat sont, en effet, appelés à diminuer : de 11 milliards d'euros progressivement jusqu'en 2017 soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014 - 2017.

Dans ce contexte, le Bureau de l'AMF a souhaité, à l'unanimité, mener une action forte et collective pour expliquer de manière objective la situation et alerter solennellement les pouvoirs publics sur l'impact des mesures annoncées pour nos territoires, leurs habitants et les entreprises. L'AMF, association pluraliste forte de ses 36.000 adhérents communaux et intercommunaux, a toujours tenu un discours responsable sur la nécessaire maîtrise des dépenses publiques ; aussi, elle n'en est que plus à l'aise pour dénoncer cette amputation de 30% de nos dotations. Quels que soient les efforts entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action publique locale, l'AMF prévient que les collectivités ne pourront pas absorber une contraction aussi violente de leurs ressources.

En effet, la seule alternative sera de procéder à des arbitrages douloureux affectant les services publics locaux et l'investissement du fait des contraintes qui limitent leurs leviers d'action (rigidité d'une partie des dépenses, transfert continu de charges de l'Etat, inflation des normes, niveau difficilement supportable pour nos concitoyens de la pression fiscale globale).

La commune de Mons-en-Pévèle rappelle que les collectivités de proximité que sont les communes et leurs intercommunalités sont, par la diversité de leurs interventions, au coeur de l'action publique pour tous les grands enjeux de notre société :

elles facilitent la vie quotidienne de leurs habitants et assurent le « bien vivre ensemble » ; elles accompagnent les entreprises présentes sur leur territoire enfin, elles jouent un rôle majeur dans l'investissement public, soutenant ainsi la croissance.

La diminution drastique des ressources locales pénalisera, à terme, nos concitoyens, déjà fortement touchés par la crise économique et sociale et pourrait fragiliser la reprise pourtant indispensable au redressement des comptes publics.

En outre, la commune de Mons-en-Pévèle estime que les attaques récurrentes de certains médias contre les collectivités sont très souvent superficielles et injustes.

C'est pour toutes ces raisons que la commune de Mons-en-Pévèle soutient les demandes de l'AMF :

- réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat,
- arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense,
- réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales.

**Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, Le conseil Municipal adopte la motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les Pouvoirs Publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.**

## > Plan Prévisionnel des risques d'Inondation (PPRI) – Bassin de la vallée de la Marque : avis

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu un courrier du préfet en date du 29 octobre 2014 portant sur le lancement de l'enquête publique du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) – bassin de la Marque. Il en présente les grandes lignes.

Le PPRI s'appuie sur une hypothèse de crues centennales. Mons-en-Pévèle a deux zones à risque : le Drumez et le château du Blocus. Seule la zone du château est impactée par le PPRI. Le règlement porte des critères assez limitants par rapport au développement économique pour l'extension d'une activité économique mais qui reste possible. Quant au Drumez, il n'y a pas d'impact puisqu'il s'agit d'une zone agricole et donc non constructible.

Il indique que sans délibération du conseil municipal dans un délai de deux mois à compter de la réception dudit dossier en Mairie, l'avis du conseil est réputé favorable au Plan de Prévention des Risques d'Inondation et, à l'issue de cette phase de consultation officielle, le Plan de Prévention des Risques d'Inondation est soumis à l'enquête publique.

**Les membres du Conseil Municipal, déclarent émettre un avis favorable au Plan de Prévention des Risques d'Inondation.**

**PROCHAINES RÉUNIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL :  
23 janvier  
et 27 mars 2015**

## ETAT CIVIL

### DÉCÈS :

**Marie DURETZ épouse BAVENCOFFE**  
décédée le 08/10/2014

**Berthe MORTREUX veuve DURIEUX**  
décédée le 12/10/2014

**André WIART**  
décédé le 15/12/2014

**Jean-Pierre DELECOUR**  
décédé le 21/12/2014

**Jeanne ROUSSEAU épouse THIBAUT**  
décédée le 23/12/2014

**Nous adressons nos plus sincères  
condoléances à la famille  
et aux proches.**

### NAISSANCES :

**Louna MARNET**  
née le 08/10/2014 (32, rue de Secmont)

**Arthur BELLENGIER**  
né le 05/11/2014 (2, pavé Goube)

**Corentin BAUDUIN**  
né le 14/11/2014 (165, cité du Wacca)

**Soline BAUDUIN**  
née le 14/11/2014 (165, cité du Wacca)

**Amaury D'ANGELO**  
né le 18/11/2014 (17, résidence Les Saules)

**Myrina ZEMMOUR**  
née le 22/11/2014 (567, rue de Secmont)

**Jade CADENA**  
née le 25/11/2014 (8c, rue de Deux Villes)

**Toutes nos félicitations aux parents !**

### MARIAGES :

**Nadège GILQUIN et Didier AESAERT**

**Laëtitia LEFEBVRE  
et Gautier VERDIERE**

**Isabelle BEUGNET et David GILLES**

**La municipalité adresse  
tous ses voeux de bonheur  
aux nouveaux mariés !**

## INFORMATION

### À PIED OU AU VOLANT, SENIORS, FAISONS LE POINT !

Au cours de l'année 2014, l'accidentologie du Département du Nord a fortement augmenté pour atteindre 83 tués au 30 novembre. Parmi ces personnes, 25 sont âgées de 65 ans et plus. **C'est la raison pour laquelle nous avons répondu favorablement à la demande de Monsieur le Préfet du Nord, nous demandant de relayer une plaquette de sécurité routière à destination des seniors.** Le document a été distribué par les conseillers dans les boîtes à lettres et diffusé, en PDF, via notre newsletter. Des documents sont, encore, disponibles en Mairie sur simple demande.



## Cérémonie des vœux 2015...

Impossible, dans ces colonnes, d'évoquer toutes les thématiques abordées lors de la cérémonie. Découvrez, néanmoins, quelques morceaux choisis du discours de Monsieur le Maire.

### Le projet urbain à l'arrière de la Mairie se précise

**" Ce sera, sans conteste, le projet phare du mandat à venir !**

Le Plan Local d'Urbanisme de la commune, arrêté en juin 2013, a mis en évidence le besoin d'un rééquilibrage sociologique de la population. Les jeunes ménages et aînés sont de plus en plus nombreux à quitter notre village. Ils s'installent ailleurs car ils ne trouvent pas de logements qui répondent à leurs besoins. Ou, plus simplement, ils n'en trouvent pas du tout !

Il faut, par conséquent, trouver un juste équilibre entre croissance de la population et préservation de notre identité rurale. Comment faire vivre notre école et nos commerces ? Comment maintenir des

services à la population qualitatifs et une vie associative riche tout en préservant notre environnement agricole et naturel ?

**La solution passe, sans aucun doute, par le développement d'une urbanisation de centre-ville à proximité des services et commerces. La densité naturelle du centre-ville permet une extension urbaine tout en préservant notre environnement, la consommation d'espace agricole et, en définitive, l'identité de notre village.**

Une commission municipale travaille sur ce projet structurant, au côté d'un bailleur social et d'un cabinet d'architecte mandaté par ce dernier. Ce projet d'une

centaine de logements devra intégrer à la fois du locatif, de l'accession à la propriété et des lots libres ; sans oublier une résidence pour nos aînés...

Bien sûr, tout ceci nécessitera du temps. Il faudra intégrer cette croissance de population et adapter les infrastructures du village à ses besoins : école, équipements sportifs, espaces publics pouvant recevoir associations, spectacles et réceptions, etc.

L'accroissement de population et de logements devrait, aussi, nous permettre de maintenir nos ressources dans un contexte de diminution des ressources des collectivités lié à la volonté du gouvernement de réduire le déficit public en dessous de la barre des 3%."

### RTE VS LES TONTONS FLINGUEURS !

**« En cette période de vœux, on pourrait formuler celui de voir la menace du projet de ligne à Très Haute Tension Gavrelle-Avelin s'éloigner... mais la machine RTE, véritable rouleau compresseur, rend ce vœu illusoire.**

Inutile de revenir sur la triste réunion qui a eu lieu à Moncheaux, en septembre, et au cours de laquelle le choix du tracé a été validé malgré l'absence, quasi-totale, des élus représentés à l'Instance Locale de Concertation.

Les hameaux de Martinval, de la Joncquièrre, de Deux-Villes et de la Pétrie ainsi nos voisins d'Attiches, de Tourmignies et de Moncheaux, sont en passe d'être sacrifiés ! Pourquoi ? Il ne s'agit pas de répondre à des besoins de sécurité d'approvisionnement de notre région mais de répondre à une stratégie marchande d'exportation énergétique, notamment vers la Belgique. Car la voilà la véritable motivation de ce projet Gavrelle-Avelin : répondre aux besoins énergétiques croissants de nos amis belges. Vous n'ignorez pas que la Belgique aura un besoin croissant et vital d'énergie du fait de la décision d'arrêter, à

l'horizon 2017, trois centrales nucléaires. Dans ce contexte, vous pensez bien qu'il n'y a pas de temps à perdre en études complémentaires sur l'enfouissement. Pas question, non plus, d'aller chercher des aides européennes pour faire de ce projet un projet respectueux des attentes légitimes de quelques élus de la Pévèle et quelques centaines d'habitants potentiellement impactés.

Alors... certes... on peut nous reprocher la politique de la chaise vide. On peut nous reprocher de refuser d'éventuelles compensations. On peut même nous reprocher d'être irresponsables en matière de dépenses publiques en réclamant l'enfouissement !

Bien sûr, l'enfouissement coûte cher !!! Mais... si je ne m'abuse... RTE est une entreprise privée qui finance, elle-même, ses investissements et qui prévoit des profits grâce à l'exploitation de cette ligne ?

Fallait-il, alors, renoncer à nos demandes légitimes en matière de santé publique, de préjudice financier et d'impact environnemental irréversible pour cette Pévèle que tout le monde s'accorde à voir comme un potentiel environnemental inestimable ? La réponse est non !!!

**Nous continuerons, Alain DUCHESNE, maire de Tourmignies, Luc FOUTRY, maire d'Attiches et moi-même à être les "tontons flingueurs" d'un projet qui ne répond pas aux attentes légitimes de nos populations et de leurs élus.**

Le combat continue tant que nous n'aurons pas été entendus. Nous sommes allés au Ministère grâce à l'intervention du sénateur Dominique BAILLY, que je remercie une nouvelle fois pour son aide. Mes remerciements vont également à notre député Thierry LAZARO pour son aide et son soutien.

**Nous sommes toujours dans l'attente de la réponse, du Ministère, à nos sollicitations.**

Si besoin, nous y retournerons ! En tout cas, il faudra rester mobilisés pour vous faire entendre lors de l'enquête publique.

Vous pouvez compter sur la détermination du conseil municipal et sur la mienne pour aller jusque devant les juridictions ad hoc pour exiger de ce projet qu'il soit exemplaire en matière de santé publique, de défense du patrimoine de nos concitoyens et de l'environnement et du cadre de vie. »

## ...bonne et heureuse année !

### Un débat démocratique pour construire l'intercommunalité

**« Il y a un an, nous portions sur les fonts baptismaux, une nouvelle communauté de communes issue de la réforme territoriale. Elle consacrait, d'une certaine manière, le Pays Pévèlois au rang d'intercommunalité. Fort, aujourd'hui, de 38 communes et de 90 000 habitants, notre territoire possède de véritables atouts.**

Encore faut-il que nous unissions nos forces pour agir ensemble sur la réalisation de projets collectifs. Car cette fusion n'aura de véritable sens que si nous parvenons à mutualiser nos moyens pour apporter plus de services mais aussi plus de solidarité aux habitants de ce territoire.

**2015 sera une année décisive dans cette construction communautaire car le choix des compétences sera arrêté d'ici la fin de l'année.**

Pour les aider dans le choix des compétences, les élus communautaires ont décidé d'associer les habitants en

organisant un grand débat public du 21 février au 24 avril 2015.

Vous pourrez, ainsi, vous exprimer et apporter votre contribution sur des questions telles que l'habitat, le cadre de vie, la mobilité ou encore le sport, la culture en Pévèle Carembault.

Cette initiative, peu commune et exemplaire, permettra à tous les citoyens de la Pévèle Carembault de prendre part à la construction de ce projet de territoire. Car si l'intercommunalité dépend de l'équilibre du couple « commune - communauté », elle dépend aussi de son appropriation par ses habitants.

**Je formule le vœu que notre intercommunalité sorte grandie et renforcée de ce débat démocratique lors duquel élus et habitants prennent en main, ensemble, le destin de leur territoire. »**

### Votez ! Pour qui vous voulez ! Mais votez !

**Deux élections nous attendent cette année. Les Départementales, en mars, et les Régionales en décembre.** Dans un contexte national difficile où la défiance pour le politique est toujours plus grande, on peut craindre une abstention importante.

Mais... quand on voit le nombre de pays où la démocratie est quotidiennement piétinée, je ne pense pas qu'on puisse dire que l'on vote trop. "La démocratie est le pire des régimes à l'exception de tous les autres" disait Churchill.

Je ne sais pas si la démocratie est le pire des régimes mais une chose est sûre... l'abstention conduit lentement, mais sûrement, à un régime pire que la démocratie.

**Lorsque le moment de ces élections sera venu, votez ! Pour qui vous voulez ! Mais votez ! »**

Si on veut faire bouger les choses, voter c'est agir ! Le collectif sera toujours plus fort que la simple somme des individualités.



### Disque bleu

**La commune de Mons-en-Pévèle a créé deux emplacements de stationnement « minutes » dans la rue du Moulin et la rue S<sup>t</sup> Jean.**

**Ces emplacements prévus pour faciliter la rotation des véhicules et l'accès aux commerces et aux services médicaux, sont matérialisés par une signalisation horizontale (marquage au sol) dès lors qu'il s'agit d'emplacements isolés, ainsi que d'une signalisation verticale (panneau avec le sigle « disque bleu » et les tranches horaires à respecter) pour les trois places concernées.**

**Pour stationner son véhicule, chaque conducteur doit placer un disque de stationnement des zones bleues derrière le pare-brise et y faire figurer son heure d'arrivée. L'indication de l'heure doit être vue distinctement et aisément.**

**Le nouveau modèle type de dispositif de contrôle de la durée du stationnement urbain (disque bleu) a été défini par arrêté du Ministre de l'intérieur du 6/12/2007. Il ne possède qu'une seule fenêtre et l'automobiliste indique uniquement son heure d'arrivée.**

**Pour faciliter la mise en oeuvre de ces nouvelles règles de stationnement, des disques seront mis gratuitement à la disposition des PEVELOIS et pourront être retirés dans les commerces suivants : chez Flavien, le paradis des fleurs, Restaurant la Pévèle Da Lorenzo, la boucherie Thibaut, ainsi qu'à la pharmacie de la Fontaine Saint Jean et au guichet de la mairie.**

Michel BURNY



## Cérémonie des vœux 2015...



L'équipe municipale vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, une bonne et heureuse année 2015 !



Les membres du Conseil Municipal ont accueilli les Pévèlois, dès l'entrée de la salle des fêtes, afin de leur souhaiter, chaleureusement, le meilleur pour la nouvelle année.



Après avoir présenté ses vœux à la population au nom du conseil municipal et de l'ensemble du personnel communal, Eric MOMONT, Maire, a appelé l'équipe municipale, élue en mars, à le rejoindre : une équipe renouvelée, plurielle et féminisée, qui travaille dans la continuité de la précédente.



La cérémonie a commencé par un moment de recueillement émouvant. Afin de rendre hommage aux victimes de l'attentat de Charlie Hebdo, Monsieur le Maire a demandé une minute de silence avant que l'Harmonie ne joue la Marseillaise.



C'est autour d'un diaporama d'une soixantaine de vues que les élus, tour à tour, ont retracé les grandes lignes de la politique municipale en 2014 et évoqué quelques perspectives pour 2015.

Devant un public venu nombreux, en équipe, Eric MOMONT, Maire, Charles DENAISON, Michel BURNY, Anne-Sabine MASCAUT, Jocelyne HANZELIN, Cyrille LEMAIRE et Alain COURSELLE ont, tour à tour présenté le bilan 2014 de leur commission et évoqué les perspectives pour 2015.



C'est désormais une tradition. La cérémonie se termine par la mise à l'honneur de bénévoles. Cette année, le conseil municipal a voulu récompenser l'investissement de Thérèse HORNEZ.

Bénévole depuis la création du Syndicat d'Initiative, il y a plus de 30 ans, elle incarne l'engagement pour son village. Elle est, également, ambassadrice à l'Office de Tourisme en Pévèle Carembault.

Texte : Cyrille LEMAIRE



## Patrimoine

# Notre église est en péril !



**OUI, vous avez bien lu, notre église est en péril. Au fil de mon premier mandat je n'ai pu que constater une dégradation, de plus en plus rapide, de notre église. Ce constat étant fait, nous avons demandé à un expert d'évaluer l'étendue des actions de sauvegarde à mener, et leur degré d'urgence.**

Cette étude comporte une évaluation des travaux à réaliser sur la maçonnerie, la charpente, la couverture, les menuiseries, le clocher et les vitraux pour un montant de 714 000 € TTC, auquel il faut ajouter les frais de bureau d'études et les aléas probables liés aux études complémentaires nécessaires.

Les risques étant clairement identifiés (chutes de pierres sur le parvis et la rue de l'abbaye), une première étape a été décidée : confier une mission de mise en sécurité du clocher de l'église pour un montant de 35 282 € TTC (voir le compte rendu du Conseil Municipal du 14 octobre 2014 repris dans ce journal). Ces travaux ont été réalisés du 9 au 12 décembre 2014 avec un engin qui permettait de monter la plateforme de travail à plus de 35m de hauteur, et les photos réalisées montrent une dégradation importante des pierres et des briques de notre église.

Parallèlement à ces travaux, la commune engagera (avant la rénovation complète) :  
- La pose par le personnel communal de jauges sur les fissures afin de vérifier tous les trois mois si elles évoluent. Une analyse détaillée sera réalisée au bout d'une année pour définir les actions à

mener, notamment confier une mission à un bureau d'étude spécialisé (étude géotechnique) pour analyser les causes des désordres dans la maçonnerie (contreforts en particulier)  
- Une intervention par une entreprise spécialisée sur la toiture, côté Mérignies, afin de supprimer les entrées d'eau  
- La réalisation d'analyses mycologiques sur les bois de charpente, notamment ceux qui subissent les entrées d'eau.

Vous êtes maintenant informés de la situation, mais que faire de cet édifice qui n'accueille plus que quelques dizaines de participants lors de la messe célébrée toutes les deux ou trois semaines, ou les rares baptêmes, communions solennelles, mariages ou funérailles.

Chacun doit se poser la question au regard de ce qu'elle représente pour lui : un point culminant de la Pévèle (une plaque située à un mètre du sol, sur le pilier droit du parvis, indique 94 mètres et la flèche culmine à 49 mètres du sol. Mais encore !

C'est un édifice emblématique de la Pévèle. C'est aussi un lieu symbolique de la bataille de Mons-en-Pévèle qui s'est déroulée le 18 août 1304. Mais encore !

C'est dans cette église que j'ai été baptisé(e), ou je me suis marié(e). Mais encore !

Pourquoi devrions nous sauver cet édifice ? Pourquoi ne pas le donner à l'évêché pour 1 euro et lui laisser le soin de l'entretenir, pourquoi ne pas la démolir (une église par canton ou par doyenné serait sans doute suffisante pour rassembler les

pratiquants de la Pévèle, et cela permettrait sans aucun doute d'augmenter les places de stationnement centre bourg, la demande est tellement pressante !) ou la vendre à un particulier ou une société pour qu'on lui donne une deuxième vie comme le font de plus en plus de communes, après l'avoir désacralisée (restaurant, discothèque, lieu culturel, etc.).

Ces propos, un rien provocateurs, doivent nous faire prendre conscience d'une réalité cruelle : les petites communes rurales sont bien démunies pour faire face à de telles dépenses !

La solution pour restaurer notre église ne serait-elle pas de mettre en place une souscription en Pévèle, nationale voire internationale (nos amis brugeois nous aideront sans aucun doute) ?

Il faudra, bien entendu, que chacun donne plus qu'une pièce jaune pour rassembler suffisamment d'argent pour entreprendre une première tranche de 400 à 500 000 € dans trois à quatre ans, délai nécessaire pour finaliser tous les aspects techniques et financiers. Mais la solidarité concerne aussi la Communauté de Communes du Pays de Pévèle Carembault (CCPC), le Département, la Région, l'État, nos élus nationaux (députés et sénateurs au travers de la réserve parlementaire), l'Europe, des mécènes, et pourquoi pas une donation suite à un décès ou tout simplement un gagnant du loto ! Bonne réflexion à chacun !

Charles DENAISON  
1<sup>er</sup> adjoint au maire, en charge des travaux



## JANVIER

**Samedi 31**  
Soirée carnaval organisée par Mons 2004  
> Salle des fêtes

## FEVRIER

**Dimanche 1<sup>er</sup>**  
**La Municipalité accueille les nouveaux Pévèlois**  
> Cense abbatale

**Samedi 7**  
Repas dansant organisé par l'Association des Parents d'Elèves  
> Salle des fêtes

## MARS

**Vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8**  
Exposition organisée par le Syndicat d'Initiative  
> Cense abbatale



**Samedi 14**  
Rencontres Culturelles en Pévèle  
Le moulin à histoires  
> Salle des fêtes - 16H

## Samedi 14

Tremplin des créateurs organisé par Mons 2004  
> Cense abbatale

## Dimanche 15

Transpévèloise organisée par le Team VTT Pays de Pévèle  
> Salle des fêtes

## Jeudi 19

**Commemoration organisée par la FNACA et la municipalité**  
> Cense abbatale

## Dimanche 22

Banquet de la FNACA  
> Salle des fêtes

## Dimanche 22

**Elections départementales - 1<sup>er</sup> tour**  
> Mairie

## Samedi 28

Souper spectacle organisé par l'Amicale Laique  
> Salle des fêtes

## Samedi 28 et dimanche 29

Journées Européennes des Métiers d'Art  
> Médiathèque

## Dimanche 29

**Elections départementales - 2<sup>nd</sup> tour**  
> Mairie

## AVRIL



## Vendredi 3

**Ciné soupe organisé par la Municipalité**  
> Salle des fêtes

## Vendredi 3

Chasse aux oeufs organisée par l'Association des Parents d'Elèves de l'Amicale Laique  
> Ecole

## AVRIL

**Samedi 4 avril**  
Carnaval organisé par l'Association des Parents d'Elèves  
> Salle des fêtes

## Samedi 11 avril

Tremplin des créateurs organisé par Mons 2004  
> Cense abbatale

## Samedi 11 avril

Saint Patrick organisé par Mons en Pévèle 2004  
> Salle des fêtes



## Dimanche 12 avril

Course cycliste - Paris-Roubaix

## Jeudi 16

**Passage des encombrants**

## Dimanche 19 avril

Festival de la marche organisé par le Syndicat d'Initiative  
> Cense abbatale

## Dimanche 26 avril

Les foulées humanitaires organisées par Solidarité France Maroc  
> Salle des fêtes

## MAI

## Vendredi 1<sup>er</sup>

Fête champêtre - brocante organisée par l'Amicale Laique  
> Pas Roland

## Samedi 2

Tremplin des créateurs organisé par Mons 2004  
> Cense abbatale

## Mercredi 6

Course cycliste - 4 jours de Dunkerque



## Vendredi 8

Commemoration organisée par la Municipalité et la FNACA  
> Cense abbatale

## Vendredi 8

Remise médaille du travail  
> Cense abbatale



## Samedi 16

**Nuit des musées**  
> Salle des batailles

## Dimanche 17

Banquet des aînés  
> Salle des fêtes

## Vendredi 22

Fête des mères organisée par la Municipalité  
> Cense abbatale

## JUIN

## Dimanche 7

Fête médiévale - tremplin des créateurs organisés par Mons 2004  
> Pas Roland - cense abbatale



## Samedi 13

**Fête de l'école**  
> Ecole

## Vendredi 19, samedi 20, dimanche 22 et lundi 23

Exposition de peinture organisée par le Syndicat d'Initiative de Mons-en-Pévèle et le club de peinture  
> Cense abbatale

## Samedi 20

Soirée de la ducasse organisée par l'Amicale Laique  
> Salle des fêtes

## Dimanche 21

Distribution des prix organisée par l'Amicale Laique  
> Salle des fêtes

## Dimanche 28

Concert organisé par l'Harmonie  
> Salle des fêtes

## JUILLET

## Samedi 4

**Vacances scolaires**

## Mardi 14

**Feu d'artifice**  
> Pas Roland

## AOÛT



## Dimanche 30

**Pique-nique organisé par la Municipalité**  
> Pas Roland

## Lundi 31

Rentrée des classes

## SEPTEMBRE

## Samedi 12

Tremplin des créateurs organisé par Mons 2004  
> Cense abbatale

## Samedi 12 et dimanche 13

5<sup>ème</sup> Mountain bike Pévèl'tour organisé par le Team VTT  
> Espace gare

## Vendredi 18

Apéritif de rentrée et assemblée générale de l'APE  
> Cense abbatale

## Dimanche 20

Banquet organisé par la FNACA  
> Salle des fêtes

## Samedi 26

Concert organisé par le Syndicat d'Initiative  
> Salle des fêtes

## SEPTEMBRE



## Dimanche 27

**Réception des Brugeois organisée par la Municipalité**  
> Salle des fêtes

## OCTOBRE

## Samedi 3

Tremplin des créateurs organisé par Mons 2004  
> Cense abbatale

## Dimanche 4

Fête de la Saint Hubert organisée par le Syndicat d'Initiative  
> Cense abbatale

## Vendredi 16 et samedi 17

Représentations théâtrales organisées par le Théâtre du Pévèle  
> Salle des fêtes

## Samedi 17 et dimanche 18

Portes ouvertes des artistes organisées par Mons 2004  
> Cense abbatale

## Dimanche 18

**Représentation théâtrale pour les aînés organisée par le Théâtre du Pévèle et la Municipalité**  
> Salle des fêtes

## Dimanche 25

Repas bavarois organisé par l'Harmonie  
> Salle des fêtes

## NOVEMBRE

## Samedi 7

Assemblée générale de la FNACA  
> Salle des fêtes

## Mardi 10

Automne des artistes organisé par l'APE  
> Cense abbatale

## Mercredi 11

Commemoration organisée par la Municipalité et la FNACA  
> Salle des fêtes

## Samedi 21 et dimanche 22

Marché de Noël organisé par Mons 2004  
> Salle des fêtes

## Vendredi 27, samedi 28 et dimanche 29

Téléthon organisé par la Municipalité et les associations pévèloises  
> Salle des fêtes

## DECEMBRE

## Vendredi 4

Saint Nicolas organisé par l'APE  
> Cense abbatale

## Dimanche 6

Sainte Cécile organisée par l'Harmonie  
> Salle des fêtes

## Du lundi 7 au vendredi 18

Collecte au profit des Restos du Cœur organisée par l'Amicale Laique  
> Mairie, agence postale, médiathèque, garderie, école

## Samedi 12

Spectacle de Noël organisé par l'Amicale Laique  
> Salle des fêtes

## Mercredi 16

Spectacle de Noël organisé par la médiathèque  
> Cense abbatale

## Vendredi 18

Goûter de Noël organisé par l'Association des Parents d'élèves de l'Amicale Laique  
> Ecole

**Attention : ce document est un calendrier prévisionnel. Il est publié sous réserve de modifications. Connectez-vous régulièrement au site internet de la Mairie et consultez l'Agenda de la page d'accueil.**



# VISITE au CŒUR du CHÂTEAU... d'EAU !



Remarquables de loin, les murs d'enceinte de brique, de type "plat maçonné" semi-enterré, sur les hauteurs du mont intriguent de nombreux touristes, de passage, qui y voient des fortifications militaires. L'accès est interdit. On ne peut y pénétrer.

Il s'agit bien d'un château... mais d'eau ! Ça coule de source pour les villageois. L'eau qui transite dans ce réservoir vient du forage de Pecquencourt (champ captant les eaux de la Scarpe) et parcourt une vingtaine de km pour arriver à Mons-en-Pévèle avant d'être redistribuée sur Lille et Roubaix.

Restauré en 1991 par la S.E.N. (Société des Eaux du Nord), l'ouvrage est nettoyé deux fois par an. L'occasion, pour nous, d'inviter les lecteurs de Mons-en-Pévèle à le (re) découvrir. On en a l'eau à la bouche. Bonne visite.

Construit en 1894, ce bâtiment fait partie de notre patrimoine. Auguste BINET, ingénieur directeur du service des eaux de Roubaix-Tourcoing, en est l'auteur. L'architecture témoigne de la volonté, à l'époque, d'allier les contraintes de la forme et de la fonction, celles du beau et du solide. Le lieu a été choisi pour le dénivélé. Placé au sommet géographique, à une centaine de mètres d'altitude, il permet de distribuer l'eau sous pression vers Lille-Roubaix-Tourcoing.



Le réservoir présente des murs d'enceinte de brique, scandés de pilastre. Ils forment des travées, avec arcs de décharge en partie basse surmontés de tables saillantes et d'une corniche avec des modillons. Les angles sont pourvus d'échauguettes crénelées en brique et pierre.

## A l'intérieur, le spectacle est saisissant !

On est surpris par la beauté et l'aspect monumental de l'allée centrale. Chaque jour, 20 000 m<sup>3</sup> s'écoulent, par débordement, dans deux compartiments (ou bassins) de 4000 m<sup>3</sup> et 4200 m<sup>3</sup>.

Que d'eau ! Que d'eau ! Sur cette photo, on la voit ruisseler vers le compartiment de droite. Sur la gauche, elle est immobile car le bassin a été vidé. C'est l'heure du grand nettoyage !

Profitons-en pour descendre au fond du bassin nettoyé avant qu'on ne le remplisse à nouveau. Avant cela, il faut monter patte blanche (ou bottes blanches) et enfiler des bottes désinfectées. Au début, on n'y voit pas une goutte (normal, le bassin est vide) mais on s'habitue peu à peu à l'obscurité.



Rocco TORTORELLI, technicien à la S.E.N. nous indique qu'habituellement, à cet endroit, l'eau monte jusqu'à 4 mètres !

Nous voici au fond. C'est impressionnant ! Le bassin est couvert de voûtes à arcs surbaissés reposant sur 48 piliers ! L'étanchéité des bassins a été traitée en résine de couleur blanc cassé. Epais d'un mètre, les murs de brique semblent vouloir préserver le secret de cette cathédrale de l'Atlantide prête à être immergée. Bientôt, l'eau s'y oxygène avant de repartir vers Lille, Roubaix ou dans ces eaux là.

## Le saviez-vous ?

Il existe un autre château d'eau à Mons-en-Pévèle, à quelques mètres de celui que nous venons de visiter. Celui là est enterré. Il contient, lui aussi, deux bassins.

Texte et photos : Cyrille LEMAIRE  
Avec l'aide précieuse de Rocco TORTORELLI et de Jean-Pierre CUVILLIER (Société des Eaux du Nord).



L'hygiène est de rigueur : avant la descente dans les bassins il faut monter "bottes blanches" et désinfecter celles-ci avec attention



A l'intérieur du bassin en cours de nettoyage devant la toise de 4 mètres indiquant le niveau habituel de l'eau



L'eau s'oxygène dans les bassins avant de partir alimenter les villes de Lille, Roubaix et Tourcoing



A quelques mètres, le second château d'eau de Mons-en-Pévèle trône plus discrètement au milieu des champs



# Le château d'eau, c'était ma vie !



Réjane avait un mois lorsque ses parents se sont installés au château d'eau, son père venait de prendre ses fonctions de gardien. Elle a passé toute son enfance et sa jeunesse autour du réservoir. Alors qu'elle avait une dizaine d'années, la guerre lui a laissé un souvenir marquant « les allemands croyaient que c'était un fort ! Lorsque ma mère leur a ouvert la porte, ils étaient embusqués, tout autour, prêts à faire feu... »

Le 1<sup>er</sup> janvier 1974, Réjane succède à sa mère, qui elle-même a occupé ce poste de gardienne après le départ en retraite de son mari. Sa vie est alors rythmée par les relevés de niveau d'eau à faire toutes les 3 heures entre 6 h et 21 h. Elle devait également gérer les dosages de chlore, la qualité de cette eau était vérifiée chaque semaine par l'Institut Pasteur. Ce métier était prenant : « la nuit, lorsqu'il y avait un problème, je devais y aller ». Lorsque Réjane a pris sa retraite en 1989,

les travaux d'automatisation du château d'eau étant terminés, elle n'a pas été remplacée.

Aujourd'hui Réjane vit toujours à Mons-en-Pévèle, pas très loin du château d'eau. De sa maison elle voit le saule, planté par son mari, dans le jardin du réservoir.

Texte : Monique BOONE  
Photo : Réjane DEBOURREZ



## Mons 2004

Notre marché de Noël des 21 et 22 novembre a eu sa trentaine d'exposants comme chaque année. L'ambiance y était chaleureuse. Les créateurs ont rivalisé d'ingéniosité afin de mettre en valeur leur savoir-faire.

Même si les temps sont difficiles, les visiteurs ont pu trouver de quoi satisfaire leur coup de cœur ou les objets qui étaient susceptibles de faire plaisir en cette période de fête.

Comme d'habitude, les musiciens nous ont fait l'honneur de leur présence samedi. Nous en avons été très heureux. Un grand merci à chacune et chacun d'eux ainsi qu'à leur président.

Bravo à Hugues qui a bien géré cette manifestation. Merci aux membres de l'association qui ont assuré toute la logistique avant, pendant, et après. Crêpes, croques, sandwichs, buvette ont eu beaucoup de succès grâce au dévouement de chacun.

Les visites du Père Noël ont ravi les plus petits... et leurs parents. Il a lui-même été émerveillé devant les yeux écarquillés de ces petits enfants : "Quel bonheur !" a t'il dit. C'est pas beau ça ?

Le panier garni du samedi a été gagné par Béatrice COLLET de Thumeries qui avait acheté à Marie WARTELLE d'Orchies et celui de dimanche par Fabrice CASSEZ de Mons-en-Pévèle, qui avait acheté à Cyril BLONDEL, Flip-Flap Editions.



Une fois de plus, le marché de Noël organisé par Mons-en-Pévèle 2004, a attiré de nombreux visiteurs !

Notre prochaine manifestation : la soirée carnaval, samedi 31 janvier animée par Jean-Claude.

Nouveauté 2015 : un groupe de 10 personnes bénéficiera d'un repas gratuit. Qu'on se le dise ! Venez nombreux !

Les membres de l'association et moi-même présentent à toutes les pévéloises et tous les pévélois leurs meilleurs vœux pour l'année 2015 : la santé, qui est primordiale, mais aussi beaucoup de joie, de bonheur, en famille.

Que chacun puisse profiter des bons moments qui passent car ils ne repasseront pas. **Bonne année à tous !**

**NB :** l'association Mons 2004 a versé 1000 euros à Madame Sophie WAAST pour le buste de Philippe le Bel qui se trouve, à la médiathèque, à l'entrée de la Salle des batailles.

Rose-Andrée  
Présidente de Mons-en-Pévèle 2004

## Société Historique du Pays de Pévèle



Le n° 76 de la revue Pays de Pévèle, publiée par la Société Historique du Pays de Pévèle (SHPP), vient de paraître.

Un des articles concerne plus particulièrement Mons-en-Pévèle : l'histoire du « simulacre » (ou maquette) du monument prévu pour commémorer la participation des Douaisiens à la bataille de Mons-en-Pévèle (1304). Vous y trouverez également un article sur la « toponymie », l'origine des noms de lieux, en Pévèle.

La revue est en vente à la SHPP lors de la permanence du vendredi après-midi et à l'Office du Tourisme de Mons-en-Pévèle.

Françoise VERRIER

Société Historique du Pays de Pévèle  
3 rue Neuve à Templeuve  
[www.paysdepevele.com](http://www.paysdepevele.com)

Ci-dessus : la couverture du n° 76 de la revue Pays de Pévèle.  
Ci-contre : le "Simulacre" du monument destiné à commémorer la participation des Douaisiens à la bataille de Mons-en-Pévèle



## Club de Gym de Mons-en-Pévèle

L'association du Club de Gym de Mons en Pévèle vous présente, ainsi qu'à vos proches, ses meilleurs vœux pour 2015. Que celle-ci vous apporte bonheur, santé, joies familiales et réussites professionnelles.

**Je souhaite que notre association continue à apporter une vie sportive à notre village et que cela amène :**

**- A nos adhérents :** toute satisfaction dans l'activité pratiquée et vous comptez parmi nos fidèles adhérents encore de nombreuses années, ainsi que pourquoi pas, les membres de votre famille et amis intéressés par la gym (de plus en plus de mères et filles fréquentent notre club et pratiquent donc un sport en famille)

**- A nos enfants fréquentant l'école de Mons en Pévèle :** un épanouissement, un plaisir à prendre conscience de son corps dans les diverses activités : dépense énergétique, placement correct, connaissance de ses limites, découverte d'activités de cirque.

Nous espérons que les nombreux efforts de la part des bénévoles du club ne sont pas vains. Nous tentons toujours :  
- d'innover dans les cours, être à la pointe des nouvelles tendances tout comme « les clubs de ville ».  
- de fournir du matériel pour les cours enfants des rythmes scolaires  
- de répondre à vos attentes et vos demandes et restons à votre disposition pour écouter toutes suggestions en ce sens.

Que cette année associative soit pleine de joies, de rencontres et d'échanges et encore plus agréable à vivre que les précédentes.

**Sabine DESBIENS**  
Secrétaire du Club de Gym Pévélois



Crédit photo : APAL

## Association de Parents d'élèves de l'Amicale Laïque - APAL

**Les élections des parents d'élèves organisées en octobre ont permis à notre Association d'obtenir 3 sièges au conseil d'école. Ce résultat est, pour notre équipe, très encourageant et nous prouve la confiance que les parents nous accordent.**

La première de nos actions menée auprès des enfants de l'école s'est déroulée le 19 décembre dernier. Le Père Noël, convié par notre association, s'est rendu dans chaque classe afin d'y rencontrer les enfants. Il a écouté attentivement les chants préparés pour l'occasion et a offert un goûter aux petits écoliers. Il n'a pas oublié la photo-souvenir de chaque classe. Et avant de partir, il a distribué des friandises, offertes par l'Amicale et la Municipalité.

Notre prochaine action se déroulera à Pâques et consistera en une chasse aux œufs.

En ce début d'année nouvelle, nous formulons, pour chacun d'entre vous, des vœux de bonheur, de joie et de santé.

Pour l'APAL  
Véronique DELEFORGE



Crédit photo : Amicale

## La vie de l'Amicale

**Avec la rentrée, le Club de danse de l'Amicale a repris ses activités.**

Le 13 décembre dernier se tenait la fête du Club. Après les danses variées et rythmées présentées par les cinquante danseuses et danseurs, les quelques deux cents convives ont pu se régaler grâce au repas préparé et servi par les bénévoles.

Le Père Noël, invité pour l'occasion, a procédé à la distribution des cadeaux. Après avoir posé pour la photo-souvenir avec les jeunes et moins jeunes, le Père Noël est reparti en promettant de revenir

pour le goûter de Noël à l'école organisé par l'Amicale avec la collaboration de la Municipalité.

Notre prochain rendez-vous sera le 28 mars 2015 où nous présenterons un spectacle inédit dédié aux dessins animés de Walt Disney.

Nous comptons sur vous et nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année nouvelle.

Le Président  
Jean-Marie DELEFORGE



Les musiciens de l'Harmonie ont donné la note à la chorale pour chanter l'hymne européen lors de l'accueil des Brugeois. Photo : Cyrille LEMAIRE

## Rétrospective de l'Harmonie

**Dimanche 28 septembre :** 27<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage avec Bruges. 11h, défilé avec la chorale vers le jardin public devant la stèle, où nous avons joué les hymnes Vlaamse Leeuw et la Marseillaise.

**Samedi 4 octobre :** réunion de la délégation IV des harmonies. Sujet principal abordé : le recrutement d'élèves pour les écoles de musique. Il devient difficile d'assurer le renouvellement suite aux départs d'anciens musiciens.

**Dimanche 26 octobre :** concert et repas bavarois du MEP Harmonia à la salle des fêtes pour les 180 invités. Direction assurée par nos chefs Jean-Claude et Emilien, animateurs passionnés sachant créer une ambiance exceptionnelle par le choix diversifié des morceaux pour le bonheur des danseurs et convives. Le service de table était assuré par les membres de l'APE

**Dimanche 2 novembre :** sortie à La Bassée organisée par les musiciens de l'UNC. Messe du souvenir devant un parterre d'officiers

et de personnalités civiles et de nombreux porte-drapeaux. Long défilé en musique dans les rues de la cité jusqu'à l'hôtel de ville.

**Mardi 11 novembre :** prise d'armes au monument aux morts pour le centenaire de la Grande Guerre 14-18. Lecture de la lettre du ministre des anciens combattants puis Marseillaise et musiques militaires. Puis commémoration à Avelin : prise d'armes, marches militaires puis hymne national. Remerciements chaleureux de M<sup>r</sup> le Maire, Jean-Claude Sarrazin, pour notre fidélité.

**Dimanche 16 novembre :** déplacement à Herlies pour un concert et repas bavarois de 13h à 19h. Les 240 convives ont particulièrement apprécié notre prestation. Une date est prise pour l'an prochain.

**Samedi 22 novembre :** participation au marché de Noël organisé par Mons 2004.

**Samedi 29 novembre :** concert magistral au Grand Carré de l'hôtel de ville de Lille, organisé par l'UNC, pour le centenaire de

la guerre 14-18. 100 musiciens ont exécuté pendant 1h des musiques d'époque devant une foule importante de personnalités civiles et militaires.

**Samedi 29 novembre :** participation au marché de Noël d'Avelin.

**Dimanche 7 décembre :** fête de la Sainte Cécile. Participation à l'office du matin en l'église de Bersée. Puis repas à la salle des fêtes pour les 110 invités : musiciens et famille. Une journée très réussie.

**Le président, Frédéric Tourneur, les directeurs, Jean-Claude Boussebart et Emilien Leclercq ainsi que l'ensemble des musiciens vous souhaitent une bonne et heureuse année 2015 !**

**Nous tenons à remercier sincèrement la municipalité pour son soutien et vous tous chers amis de la musique sans qui nous n'existerions pas.**

Le secrétaire Philippe ROGER

## Information de dernières minutes...

### A VOS AGENDAS ! ELECTIONS DEPARTEMENTALES EN MARS 2015

2015 sera une année électorale puisque deux échéances se profilent. Les élections Départementales en mars 2015 et les élections Régionales en décembre 2015. Quelques nouveautés à noter pour le scrutin des Départementales du dimanche 22 et 29 mars 2015.

- Les conseils généraux deviennent des conseils départementaux  
- Les conseillers généraux deviennent des conseillers départementaux.  
Le scrutin est un scrutin binominal mixte majoritaire à deux tours, c'est-à-dire deux conseillers départementaux de sexe différent formant un binôme sont élus dans chaque canton. En d'autres termes, chaque binôme est composé d'une femme et d'un homme, qui deviendront conseillers départementaux et pourront exercer leur mandat indépendamment l'un de l'autre. Vous aurez donc quatre noms sur votre bulletin de vote.

## Accueil Loisirs Ados Vacances de février

Programme du service jeunesse de la CCPC pour les vacances de février disponible sur notre site. Cliquez sur la borne.

Ouverture du site d'inscriptions le 16 Janvier à 18h00.

Renseignement sur :  
<http://jeunesse.pevelecarembault.fr>



**MONS-EN-PÉVÈLE** **15 mars 2015**  
à partir de 7h  
Salle des fêtes, rue du Moulin

Présence d'un stand Ekoï showroom Roncq

**TRANSPÉVÉLOISE EKOÏ CLASSIC**  
Randonnée route  
3 circuits  
60 / 90 / 110 kms

Droit d'inscription : 3€  
Comprend café, ravitos, assistance mécanique au départ, lavage vélo, vestiaire avec douches et nombreux lots ...

**TRANSPÉVÉLOISE KENNY CLASSIC**  
Randonnée VTT  
3 circuits  
25 / 50 / 70 kms  
+ circuit familial (10 à 15 kms)

Droit d'inscription : 4€  
Comprend café, ravitos, assistance mécanique au départ, lavage vélo, vestiaire avec douches et nombreux lots ...



## Salle des batailles

Plus de soixante enseignants ont participé, en septembre, aux demi-journées de découverte de la Salle des batailles.

Un kit pédagogique a été remis à chaque participant. Près de 30 classes ont déjà réservé pour le printemps.

Les écoliers Brugeois ont visité la Salle des batailles, avec intérêt, fin novembre



## Saint-HUBERT 2014

### Syndicat d'Initiative

Sorti de son musée "le Musée de la Chicorée" à Orchies, Saint-HUBERT s'est invité dans notre commune, un dimanche d'Octobre.

C'est avec un grand enthousiasme que tous les membres du Syndicat d'Initiative se sont investis dans cette journée, pour vous faire partager le côté solennel et festif de ce moment. A l'issue de la messe, rehaussée de la puissance des trompes de chasse, le Pas Roland s'est animé de la bénédiction du pain, des animaux, des chevaux et attelages.

Pour une première, ce fût une réussite et une totale communion avec le public très présent.

Nous vous donnons rendez-vous le 4 Octobre 2015.

### A vos Agendas

- Exposition de printemps les 7 et 8 Mars 2015,
- Festival de la Marche le 19 Avril 2015,
- Concert le 26 Septembre 2015,
- Saint-Hubert le 4 Octobre 2015,
- Sans oublier la Sortie du Syndicat d'Initiative.

**Bonne Année 2015 !**



## COMMUNIQUE DE PRESSE

« Le site web fait peau neuve ! »  
Janvier 2015

Début janvier 2015, l'Office de Tourisme Pévèle Carembault a mis en ligne son nouveau site web : <http://www.tourisme-pevelecarembault.fr>

L'objectif premier est de faire la promotion de l'ensemble du territoire d'action de la nouvelle intercommunalité Pévèle Carembault au niveau tourisme, patrimoine et loisirs.

Le site, complété petit à petit, comprend l'ensemble des prestataires touristiques des 38 communes.

Le graphisme a certes peu changé. A noter en nouveautés 2015 :  
→ l'intégration du nouveau logo ;  
→ l'onglet actu de la home page étoffée ;  
→ un agenda des manifestations plus pratique !

Ce travail s'accompagne également par une nouvelle présentation de la newsletter mensuelle de l'Office de Tourisme.

### QUELQUES INFOS PRATIQUES

→ 30 655 connexions visiteurs uniques depuis la mise en ligne du site en avril 2013

→ En 2014, 1700 connexions visiteurs uniques par mois

→ Pages les + visitées :  
1 - Hébergement / Restauration  
2 - Agenda  
3 - Randonnée / Nature

→ + de 2200 téléchargements de documents en ligne

→ + de 350 inscrits Newsletter

→ 486 Fans Facebook

### A NOTER !

→ Horaires d'ouverture d'hiver (jusqu'à fin mars 2015) :

**Antenne de CYSOING :**  
Mercredi : 10h-12h30  
Samedi (semaine paire) : 9h-12h30 ( 10 et 24 janvier / 7 et 21 février / 7 et 21 mars)

**Antenne de MONS-EN-PEVELE :**  
Mercredi : 14h-17h  
Samedi (semaine impaire) : 9h-12h30 ( 17 et 31 janvier / 14 et 28 février / 14 et 28 mars)

Suivez-nous sur Pévèle Carembault Tourisme !

**Antenne de CYSOING**  
9, rue Salvador Allende  
Tél. : 03 20 71 03 83

**Antenne de MONS-EN-PEVELE**  
50, Place du 19 mars 1962  
Tél. : 03 20 34 72 65

[tourisme@pevelecarembault.fr](mailto:tourisme@pevelecarembault.fr)  
[www.tourisme-pevelecarembault.fr](http://www.tourisme-pevelecarembault.fr)

### Contacts...

→ Contact web : Anne-Julie POISSONNIER, [ajpoissonnier@pevelecarembault.fr](mailto:ajpoissonnier@pevelecarembault.fr)

→ Contact Presse : Élodie PAILLEUX, 03 20 59 30 76, [epailleux@pevelecarembault.fr](mailto:epailleux@pevelecarembault.fr)



Un service de la Communauté de communes Pévèle Carembault

## HORAIRES D'HIVER (jusqu'à fin mars 2015)

### Antenne de CYSOING

Accueil Public :  
Mercredi 10h-12h30

Samedi (semaine paire) 9h-12h30  
→ 10 et 24 Janvier  
→ 7 et 21 Février  
→ 7 et 21 Mars

### Antenne de MONS-EN-PEVELE

Accueil Public :  
Mercredi 14h-17h

Samedi (semaine impaire) 9h-12h30  
→ 17 et 31 Janvier  
→ 14 et 28 Février  
→ 14 et 28 Mars



Trois des quatre agents recenseurs de Mons-en-Pévèle. De gauche à droite : Aurélie LAURIER, Aline DETIENNE et Evelyne JESUSPRET. Absente sur la photo : Sylvie PENEL.

## Recensement de la population à Mons-en-Pévèle

Quatre agents recenseurs à partir du 15 janvier

Tous les cinq ans, les communes doivent recenser leur population dans le cadre de l'enquête INSEE. La commune de Mons-en-Pévèle doit recenser sa population en 2015.

Le recensement est important car les données collectées permettent de déterminer le montant des dotations versées par l'Etat annuellement. Il permet au Conseil municipal de déterminer quels projets politiques mettre en place. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

La commune a recruté, dans le courant du mois de novembre, Evelyne Jésuspret, Aline Detienne, Aurélie Laurier et Sylvie Penel pour recenser la population de notre village entre le 15 janvier au 14 février. Merci de leur réserver un bon accueil.

Elles se présenteront à votre domicile avec une carte officielle pour vous remettre des identifiants permettant de vous recenser en ligne, via internet. Cependant, pour ceux qui le préfèrent, elles laisseront des questionnaires papier à remplir concernant le logement et les personnes qui y résident.

Les réponses restent confidentielles. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Pour se recenser, c'est facile. Connectez-vous au site internet : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

Texte et photo : Anne-Marie DEFIEF



## Nouvelle année, nouvelle équipe !

Au nom de l'équipe de la Médiathèque et Salle des batailles, je vous souhaite une bien belle année culturelle ! Mes vœux de réussite accompagnent Rodolphe DAGNIAUX, parti vers d'autres horizons professionnels, ainsi que notre nouvelle équipe : Marie-Laure GEAY et Ségolène DELZENNE.

Elles peuvent compter sur le soutien indéfectible de nos bénévoles que je remercie, à nouveau, pour leur engagement. Comme vous pourrez le lire dans cette double page, l'actualité culturelle sera particulièrement riche en ce début d'année. Nous aurons plaisir à vous retrouver lors des nombreuses animations, qu'elles soient proposées par la Médiathèque, la Salle des batailles ou les Rencontres Culturelles en Pévèle. Conservez bien le calendrier culturel inséré dans votre Mons-en-Nouvelles pour ne rien manquer !

Et puisque nous en sommes à l'heure des bonnes résolutions, je vous rappelle la nécessité de tenir les délais lorsque vous empruntez des documents à la Médiathèque afin que tout le monde puisse profiter des nouveautés.

Cyrille LEMAIRE, Adjoint au Maire

## Un début d'année placé sous le signe de la Culture !

### 3<sup>ème</sup> concours photo : jouet / héros

La médiathèque lance son 3<sup>ème</sup> concours photo du 21 janvier au 1<sup>er</sup> mars. **Le thème retenu cette année : jouet/ héros.** A vous d'imaginer les images les plus cocasses/poétiques avec les jouets de votre enfance, des costumes de super héros, les plus beaux cadeaux du père Noël, etc...

### Nouvelle animation : "les tricoteriers du samedi"



Le tricot revient à la mode et la médiathèque de Mons-en-Pévèle se doit de rester à la pointe ! Nous vous proposons une animation «tricoteriers» le samedi 31 janvier de 15h à 16h30. Un atelier où débutant(e)s et confirmé(e)s pourront partager techniques, astuces et discuter de l'actualité culturelle, en toute convivialité, en prenant un thé ou un café. **Envie de vous lancer ou de reprendre le tricot, à vos aiguilles !**

### Heure du conte : Toutes oreilles dehors !



A trois reprises, cette année, nous allons convier les petites oreilles à venir écouter des histoires drôles, surprenantes, effrayantes, mystérieuses, captivantes, dépaysantes,...

Des contes variés et vitaminés à consommer sans modération. Après avoir été charmés par la conteuse, Christine CHARPENTIER, les enfants qui le souhaitent pourront inventer leurs propres histoires qui seront retranscrites. Certaines seront même publiées dans le Mons en Nouvelles ! **A partir de 7 ans.**

### Atelier d'initiation à la peinture sur verre avec Clothilde LEVANT

Atelier d'initiation à la peinture sur verre. Découverte d'une méthode ancestrale : la grisaille. Peinture sur verre, émaux sur cabochons. A partir de 12 ans. Matériel fourni. Tarif : 8 euros par participant. Durée de l'atelier : 2h. Nombre de places limité. Réservation indispensable ! **Rendez-vous le samedi 7 mars à 14h30 à la Salle des Batailles.**

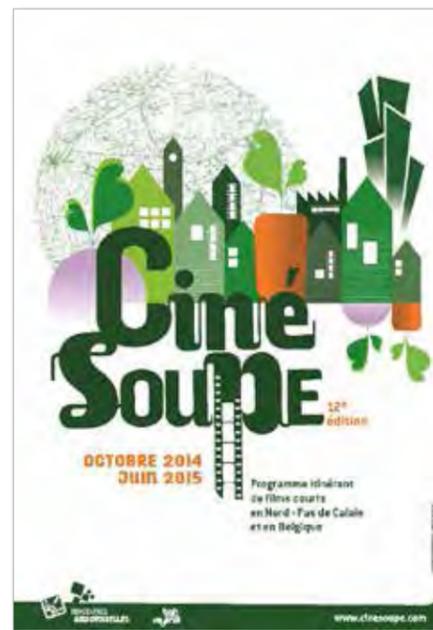
### Les Journées Européennes des Métiers d'Art



Immergez-vous dans le monde des métiers d'art, le temps d'un week-end (28 et 29 mars de 14h à 18h), pour découvrir des métiers d'exception dans votre région, partout en France et en Europe.

A cette occasion, nous vous invitons à venir découvrir des artisans qui travaillent le textile.

**Des temps de démonstrations de ces savoir-faire, une sélection d'ouvrages et d'autres surprises vous attendent lors de ces deux jours !**



### Le 3 avril : ciné-soupe

Pour la douzième saison, venez récolter les surprises de la nouvelle moisson **Ciné Soupe** ! Vous rencontrerez des cinéastes empotés, mais aussi des girafes délurées dans une piscine, une aviatrice hors norme, des poules auditionnées lors d'un étrange casting ou encore des villageois russes quelques peu bourrus... Alors n'hésitez pas à nous rejoindre, en famille, seul ou entre amis, pour une délicieuse sélection de films courts. Comme toujours, cultivons le débat autour des films après la projection et partageons un bol de soupe aux doux arômes de légumes de saison ! **Rendez-vous le 3 avril à 20h à la salle des fêtes de Mons-en-Pévèle. La soirée débutera par la remise des prix du concours photo !**

## Retour sur la fin d'année 2014

### Mois du film documentaire



Le public a répondu présent, le vendredi 28 novembre, lors de la projection du film "Sur les traces des batailles de Bouvines et de Mons-en-Pévèle", organisée à la Médiathèque de Mons-en-Pévèle, dans le cadre du Mois du film documentaire.

Après la séance, les échanges ont porté sur les contenus et conditions de réalisation du documentaire. Un moment convivial a clôturé la soirée.

### Spectacle de Noël de la médiathèque



Le mercredi 17 décembre, près d'une cinquantaine d'enfants sont venus à la rencontre de Raymond le Mouton. Suite à la disparition de sa magnifique toison, les enfants ont tenté de résoudre ce mystère avec les animaux de la ferme. Une petite brioche et des chocolats ont été offerts aux enfants pour le goûter.

### La Médiathèque de Mons-en-Pévèle recherche des bénévoles !

Vous voulez rencontrer d'autres personnes, vous impliquer dans la vie locale. Vous avez envie d'occuper votre temps libre et souhaitez faire partager votre goût de la lecture, de la musique ou du cinéma ? Alors pourquoi pas vous ? Les activités en bibliothèque sont très variées : accueil des publics, prêts de documents, animations, achat et équipement des documents... Venez découvrir un univers que vous ne soupçonnez pas !

Quelques nouveautés... Et bien d'autres à la médiathèque !



Médiathèque Grand Place  
Tél. : 03 20 59 06 67  
Fax : 03 20 59 06 65

[mediatheque@mairie-monsenpevele.fr](mailto:mediatheque@mairie-monsenpevele.fr)

**Horaires d'ouverture :**  
mardi, de 16h30 à 18h30  
mercredi, de 10h à 12h et de 14h à 17h30  
vendredi, de 16h30 à 19h  
samedi et dimanche, de 14h30 à 17h30

**Livres, CD, DVD, Revues**  
Consultation sur place libre et gratuite.

Retrouvez toute l'actualité de la médiathèque sur le site de la mairie (partie médiathèque) mais aussi sur notre blog :

[mediathequemonsenpevele.wordpress.com](http://mediathequemonsenpevele.wordpress.com)



Et depuis votre Smartphone : Flashcode web